

CLUB ALPIN FRANÇAIS DU MANS

Pôle Coluche

31, allée Claude Debussy, boite 10

72000 LE MANS

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT

Organisateurs de stage

- 1) Faire une déclaration (dans les 5 jours) sur le formulaire joint.
 - L'envoyer à :

GRAS SAVOYE MONTAGNE - Service FFCAM

Parc Sud Galaxie – 3B, rue de l'Octant BP 279 38433 Échirolles Cedex

- Joindre le certificat médical initial (indispensable).
- Joindre une photocopie de la carte d'adhérent.
- Faire des photocopies de tous les documents expédiés.
- 2) Prévenir, au plus tôt, le Président du CAF Le Mans.
 - Ou s'il n'est pas joignable (vacances d'été notamment), le permanent ou un membre du CA.

Renseignements à fournir alors :

- Nom et Prénom du blessé
- N° d'adhérent
- Témoins
- Circonstances de l'accident
- Intervention extérieures (pompiers, hélicoptère, ...)